

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 7

Artikel: La garde suisse pontificale
Autor: Baume, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

DU DIMANCHE

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Garde suisse Pontificale

(SUITE)

La Garde suisse des temps modernes.

Le 24 mai 1814, Pie VII fit solennellement son retour en Italie; immédiatement, l'ancien colonel Pfyffer est chargé du rassemblement de la Garde suisse.

En novembre, lorsque le Pape fêta dans l'église de St Jean de Latran, la reprise de possession de ses Etats, la Garde suisse était présente encore en petit nombre sans doute, mais cependant déjà en service. Ce fut seulement en 1824 que des pourparlers furent entamés pour le rétablissement complet de la Garde, soit 200 hommes avec les officiers. En considération de hardis ennemis conduits par Carbonari, qui alors s'élevait contre la Papauté, Léon XII aurait même désiré un plus grand nombre de soldats. Toutefois, on ne put accéder à son désir, et la capitulation qui fixait à 200 hommes l'effectif de la Garde, fut ratifiée le 6 septembre 1824 par Léon XII et le 6 janvier 1825 par le gouvernement de Lucerne.

Un calme relatif régna dans les Etats de l'Eglise jusqu'en 1830; Léon XII et Pie VIII, son successeur vécurent des temps de paix et de tranquillité. Après la chute de Charles X, les révolutions éclatèrent. Le règne de Grégoire XVI, élu le 2 février 1831, fut

de nouveau attristé par le soulèvement des villes de Bologne, Pérouse, Foligno, Varni, Urbino, Pesaro, Tano et Sinigaglia. Les Autrichiens occupèrent alors Parme, Modène, Bologne et Ancône. Une nouvelle insurrection ayant éclaté dans les Romagnes, les Français intervinrent et y restèrent jusqu'en 1838.

De nouveaux traités ne pouvant plus être conclus avec les cantons suisses, Grégoire XVI avait accepté, en 1832, une convention avec les colonels de Courten, du Valais, et de Salis Zizers, des Grisons, aux termes de laquelle, ces derniers se chargeaient de la levée de deux régiments étrangers, de 2,000 hommes chacun, et d'une batterie d'artillerie comprenant 160 hommes. Ces régiments furent rapidement fournis avec des officiers et soldats suisses, hollandais, espagnols et belges. Ils occupèrent les légations et les Romagnes jusqu'à ce Grégoire XVI étant mort le 1^{er} juin 1846, Pie IX élu le 16 juin, s'en servit pour faire face à d'autres guerres et révolutions qui troublèrent son règne.

Le 9 septembre 1848, le baron Xavier Meyer de Schauensee fut, sur la présentation du gouvernement de Lucerne, nommé commandant de la Garde. Sous son commandement, cette dernière s'illustra particulièrement d'une façon glorieuse les jours des 15 et 16 novembre 1848. A cette époque, le doux Pie IX était résolument décidé à introduire en Italie toutes les utiles réformes permises dans la politique et rendues nécessaires par les nouvelles conditions des temps modernes. Il instruisit et nomma dans ce

but le ministre papal Pelegrino Rossi. Aussitôt que le parti de la révolution eut vent de l'inclination du Pape à aplanir pacifiquement la chose et apprit la nomination de Rossi à cet effet, il fit perfidement assassiner ce dernier et conduisit le peuple contre le palais pontifical.

Mais la Garde suisse veillait. Le colonel Meyer avec ses officiers, à la tête de ses soldats (il ne disposait en ce moment que de 74 hommes), se préparait à une défense extrême. Intrépidement, ils défendirent les approches du Quirinal où Pie IX séjournait précisément avec le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat. Mais pourtant, que pouvaient faire 74 hommes, auxquels on avait distribué un fusil et trois cartouches? Le cardinal Antonelli, homme très énergique, donna alors l'ordre de fermer les portes du palais et de se retirer au besoin jusqu'aux appartements privés du Pape en défendant pied à pied le terrain. Fidèles aux anciennes traditions, les Suisses défendirent bravement les entrées du palais, pris d'assaut par la foule et par les soldats du régiment italien *Esperanza*. Les émeutiers qui voulaient forcer Pie IX à d'impossibles concessions, essayèrent, voyant la résistance qui signifiait le refus d'obtempérer à leurs désirs, de mettre le feu au Quirinal. La Garde suisse se partagea; pendant que les uns, au plus grand risque de leur vie, éteignaient le feu mis à toutes les portes du palais, d'autres, de la terrasse, balayaient la place. Le sergent-major Grütter, de Lucerne, fut blessé. Cependant les mutins en nombre se reformaient et bientôt deux canons apparaissent

Feuilleton du *Pays du dimanche* 5

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Tous les rêves de bien-être, échafaudés depuis la veille au soir sur le gain de ce travail qui lui échappait, s'effondraient soudain, le laissant en face de la réalité douloureuse.

Une pluie fine et glacée tombait avec persistance, traversant son vêtement de drap sans chaleur, insuffisant à le protéger contre le froid humide de cette journée, mais il ne la sentait pas. Des pensées confuses s'agitaient en lui et martelaient son cerveau affaibli par les inquiétudes et les privations subies depuis de longs mois.

Et sous l'influence de la fièvre, le malheureux père de famille marchait droit devant

lui, sans plus avoir conscience du chemin qu'il parcourait que des gens indifférents qu'il coudoyait sans les voir.

Longeant la Seine, il regardait machinalement le fleuve qui, sous le ciel gris, prenait un ton d'un vert glauque et triste; toute la flottille parisienne, bateaux-mouches, hirondelles et chalands, glissaient à la surface de l'eau en traçant un sillon aussitôt effacé. Tout à coup, pris de vertige, Pierre dut s'arrêter, ses jambes se dérobaient sous lui, il lui fallut s'appuyer fortement pour ne pas tomber. Le corps inerte, le visage hâve, les prunelles dilatées par la désespérance qui s'emparait de lui, il ne raisonnait plus. Une tentation folle d'en finir avec son existence de miséreux lui montait au cerveau; il ne se sentait plus la force de continuer plus longtemps cette lutte si dure pour la vie.

Entièrement dominé par cette exaltation fiévreuse, il ne songeait ni à sa femme qui l'attendait anxieuse dans sa mansarde, ni à ses enfants dont il devait être le soutien, ni au jugement du Dieu devant lequel il pa-

raitrait pour rendre compte de ses actions en franchissant le seuil de l'éternité: l'eau lui semblait pleine d'attribution: et avant que personne eût pu deviner le sombre drame qui s'agitait en lui, il se pencha sur le bord du parapet et se laissa tomber dans le vide. Un bruit sourd se fit entendre, les eaux s'entr'ouvrirent sous le poids de son corps et se refermèrent aussitôt dans un bouillonnement.

— Au secours! au secours! un homme à l'eau!

Pendant que ce cri, poussé avec force par un gardien de la paix, se répétait par les passants en volant de bouche en bouche, le visage convulsé du bijoutier reparut à la surface du fleuve, s'enfonça de nouveau, reparut encore ainsi que les bras qui s'agitaient désespérément, puis s'enfonça pour ne plus reparaitre.

Des ouvriers, quittant le travail pour prendre le repas du midi, sortaient en foule d'une usine du voisinage; deux d'entre eux se déshabillèrent en toute hâte et se jetèrent à la